
Trame verte et bleue : une animation partenariale entre structure porteuse de SAGE et communautés de commune

La Trame Verte et Bleue (TVB), mesure phare du Grenelle de l'Environnement, est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau de continuités écologiques cohérent, à l'échelle du territoire national, pour préserver et reconquérir la biodiversité, et permettre aux espèces animales et végétales de vivre et survivre. La Trame Bleue est constituée de cours d'eau et zones humides (fleuves, rivières, étangs, marais...). La Trame Verte représente des milieux naturels et semi-naturels terrestres (forêts, prairies...).



Témoignage

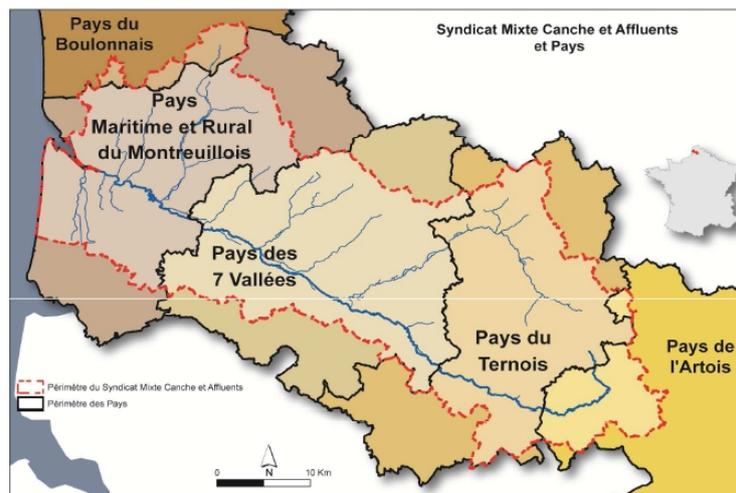
Valérie CHERIGIE

**Directrice du Symcésa (Syndicat Mixte Canche et Affluents)
Animatrice de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche**

Comment a démarré le projet de TVB sur le territoire du SAGE de la Canche ?

Le processus d'élaboration du schéma régional de cohérence écologique de la région Nord Pas de Calais, officiellement lancé en 2011, a été confié au Conservatoire botanique national de Bailleul, sous le pilotage de l'État et la Région. Ce travail se base sur des schémas locaux réalisés à l'échelle des pays. Sur le territoire du SAGE du bassin versant de la Canche, quatre pays sont concernés d'amont en aval : l'Artois, le Ternois, les 7 vallées et le Montreuillois.

Dès 2009, des échanges ont démarré entre ces pays afin de profiter des expériences de chacun.



En 2010, le Pays du Montreuillois a souhaité, en parallèle de l'élaboration du schéma de cohérence, proposer des actions concrètes en faveur de la TVB. Pour ce faire, il a lancé une démarche d'animation territoriale. Afin de capitaliser les moyens, un partenariat s'est mis en place entre la structure du bassin versant et les pays du Montreuillois et des 7 vallées, après accord du conseil régional.

Concrètement, quelle articulation s'est mise en place dans le cadre de ce partenariat ?

Les trois structures ont signé une convention visant à coordonner les travaux d'animation dont les objectifs sont :

- Contribuer par une présence sur le terrain à une bonne information et sensibilisation des différents acteurs,
- Relayer les politiques régionales en matière de TVB et accompagner les collectivités,
- Apporter une connaissance des potentialités environnementales des territoires et favoriser les échanges pratiques et savoir-faire.

Elles ont, pour mener à bien ces missions, recruté un animateur TVB (*ndlr : Olivier MASSET, dont le témoignage est également disponible*) et se sont réparties les tâches :

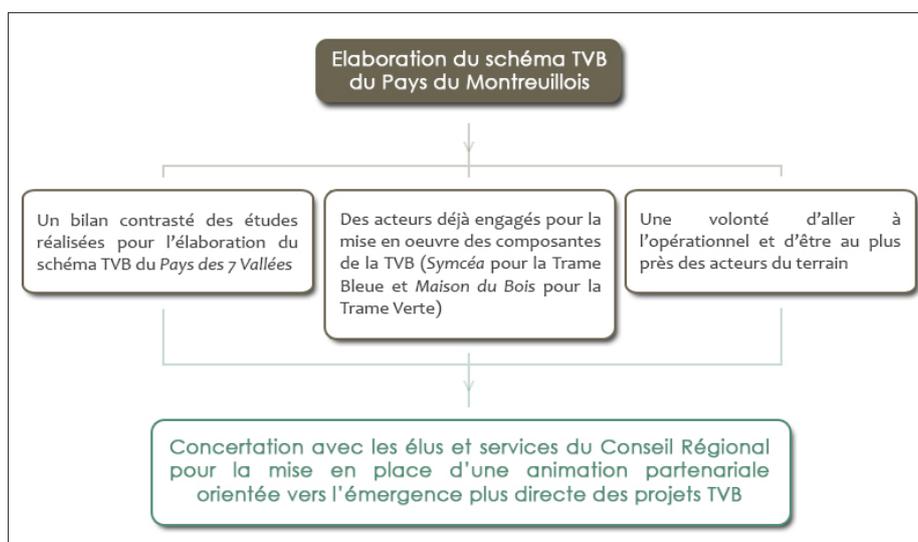
- la gestion administrative du poste est assurée par le syndicat du Montreuillois,
- le syndicat du SAGE de la Canche, quant à lui, met à disposition ses locaux, les équipements informatiques et les données (principalement cartographiques).

Il est prévu que chaque année, un comité de pilotage réunisse les signataires de la convention pour définir les orientations et objectifs de la mission de l'animateur. Le financement est porté par les deux pays et le conseil régional.

Quel est le degré d'implication du Symcésa vis-à-vis de la mise en place de la TVB ?

Le Symcésa, structure porteuse du SAGE de la Canche approuvé par arrêté en 2011, agit depuis 10 ans pour la gestion et la protection des milieux aquatiques, que ce soit avec l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE, des actions d'entretien et de restauration du fleuve Canche, mais aussi en apportant un soutien technique aux collectivités. Sa thématique d'intervention participe donc directement à la réalisation de la trame bleue à l'échelle du bassin versant de la Canche. La trame verte, et en particulier la sous trame « milieux boisés, est elle portée par la plateforme territoriale « Maison du bois ».

Le syndicat contribue en premier lieu en mettant à disposition l'ensemble de ses données et en apportant des éléments de diagnostic. Mais il a surtout permis de sensibiliser les acteurs aux problématiques environnementales et aux solutions envisageables.



Quels sont les moyens mis en œuvre pour assurer une cohérence entre les acteurs ?

Avec l'arrivée d'Olivier Masset, l'animateur TVB, il a fallu veiller à ne pas faire chevaucher nos missions avec les siennes. Fort de nos connaissances sur la trame bleue, nous avons une opportunité de compléter celles sur la trame verte et d'amplifier nos actions sur le terrain sur d'autres thématiques, comme par exemple les phénomènes d'érosion. En effet, le Sycméa pilote une mission d'appui auprès des collectivités pour la maîtrise des phénomènes de ruissellements et d'érosion. Cette démarche repose en grande partie sur l'implantation de trame végétale, type haies, fascines, bandes enherbées, dans les parcelles agricoles. Cette mission peut donc être complétée par des projets sur les propriétés communales dans le cadre de la TVB.

Nous avons croisé les champs de compétences en nous basant sur les opportunités déjà apparues pour la trame verte. Il y a donc une véritable continuité de la démarche, permettant de balayer les actions à mettre en place liées au lit mineur, lit majeur ou au bassin versant, et de participer au bon déroulement de la TVB dans son intégralité.

L'animateur TVB assure le lien entre les différents acteurs du territoire. Par exemple, lorsque nous avons des projets d'aménagements sur les cours d'eau, il expose au conseil régional les solutions préconisées par les techniciens de rivière. Sa présence assure la transversalité des missions et la bonne circulation des informations.

Quelle est la plus-value de la TVB pour le SAGE ?

Une approche complétée sur l'évolution et l'aménagement du territoire, les attentes des acteurs notamment publics. La gestion de l'eau étant très transversale et fragmentée, c'est l'opportunité de mieux connaître et accompagner les différents projets pouvant interférer avec les missions du Sycméa. C'est aussi pouvoir être en alerte sur d'éventuels impacts pour la ressource et les milieux aquatiques.

Comment est envisagée la prise en compte (au sens juridique) du SRCE par le SAGE ? Sera-t-il nécessaire de réviser le SAGE ?

Il n'y a pas de discussion en cours sur ce sujet actuellement au sein de la CLE qui doit être réinstallée prochainement, son mandat étant arrivé à son terme.

En savoir plus :

- [Sycméa, agir ensemble pour la Canche et ses affluents](#)
- [Fiche du SAGE Canche](#)
- [Schéma régional de cohérence écologique Nord Pas-de-Calais](#)

Le projet de SRCE est entré en phase de consultation pour une durée de 3 mois depuis le 26 mars 2013.

- [Centre de ressources sur la trame verte et bleue](#)